

Déclaration de conformité

Nous,

Constructeur

Doosan Corporation Industrial Vehicle BG

468, Injung-Ro, Dong-Gu, Incheon, Korea 401-010, Korea

Agent autorisé, Compileur du dossier technique conformément à 2006/42/CE et conservateur du dossier technique conformément à 2000/14/CE

Doosan Industrial Vehicle Europe N.V., Mr. Chankyo Chung,
Europark Noord 36A 9100 Sint-Niklaas, Belgique

déclarons ci-après

que l'équipement suivant est conforme aux conditions requises des Directives 2006/42/CE (Directive sur les machines), 2000/14/CE modifiées par 2005/88/CE (émission de bruit dans l'environnement produite par l'équipement lors d'une utilisation à l'extérieur), 97/68/CE modifiée par 2004/26/CE (Directive contre les émissions de gaz et de particules) et 2014/30/UE (Directive sur la comptabilité électromagnétique) basé sur le modèle et le type, comme mis en circulation par nos soins.

Description de l'équipement :

Type : Chariot élévateur, fonctionnant par moteur à combustion, contrebalancé

Fonction : Manutention et déplacement de matériel

Famille Séries G20 / 25 / 30 / 33P-7, G35C-7

Modèle/nom commercial : G25P-7

Numéro de série FGA19-1790-00297

Puissance nominale installée [kW] : 48.9 kW

Niveau sonore significatif mesuré pour ce type: 105 dB(A)

Niveau sonore du moteur garanti pour cet équipement 106 dB(A)

Procédure d'évaluation de la conformité conformément à 2000/14/EC : **Annexe V**

Directives EC applicables **2006/42/EC, 2014/30/EU, 2000/14/EC**

Normes harmonisées applicables: 2006/42/EC (Machinery), 2004/108/EC, 2000/14/EC, 97/68/EC

C. K. Chung

SINT-NIKLAAS, BELGIQUE, 27 juin 2018

Lieu et date de la déclaration

Signature (pour les fondés de pouvoir)

Nom du signataire : **Mr. Chankyo Chung**

Fonction du signataire: **Directeur Général**

Doosan Industrial Vehicle Europe